

Notre but est bien de sensibiliser les salariés et pas de remplacer les professions médicales. Les besoins d'informations sont considérables. Notre bataille sur le générique en témoigne.

L'information juridique au CE : une réponse adaptée pour chacun

Depuis plusieurs années, nous formons des militants pour qu'ils puissent apporter lors de la tenue de permanence une information claire et précise sur des litiges individuels de consommations que peuvent rencontrer les salariés dans leur vie de tous les jours.

Pourtant, cela ne représente qu'une partie de l'activité d'INDECOSA-CGT au sein du comité d'entreprise. En effet, nous conseillons les membres du CE lorsqu'ils prennent des prestataires ou lorsqu'ils passent des contrats avec des entreprises de service. Cette aide technique est précieuse pour éviter tout conflit dans le futur entre le professionnel et le CE.

C'est le cas lorsque l'on loue du matériel avec une prestation liée comme un contrat d'entretien. A ce jour, nous proposons soit de former en interne des bénévoles, soit dans le cadre d'un partenariat pour faire intervenir une personne de l'association départementale.

Je souhaite rejoindre INDECOSA-CGT

- Je fais le choix de me syndiquer CGT et je deviens membre de droit à INDECOSA-CGT.
- Je demande à être adhérent INDECOSA-CGT, cotisation 30€/an ou 50€/an avec l'abonnement à 6 numéros du IN Magazine.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Le sérieux et la qualité de notre association nous permettent également d'être présent alors que le CE n'est pas toujours dirigé majoritairement par la CGT. C'est le cas en Basse-Normandie chez «Renault Trucks» où le CE a accordé sa confiance à l'association pour tenir des permanences.

Les informations utiles pour les CE, les consommateurs salariés et le syndicat

- IN Magazine est la revue bimestrielle sur abonnement. Elle propose un grand dossier consommation et informe sur l'actualité nationale et locale.



- Consom'Info est le bulletin d'information gratuit pour les consommateurs. Il traite des sujets comme la sécurité alimentaire, la filière bio, l'électricité, les déchets ménagers, l'eau, etc.

• Site internet : www.indecosa.cgt.fr pour le public et les militants.



INDECOSA-CGT
263, rue de Paris
93516 - Montreuil cedex
Tél : 01 55 82 84 05 / Fax : 01 48 18 84 82
indecosa@cgt.fr
www.indecosa.cgt.fr

Maquette : INDECOSA-CGT
JK 27/02/13 - Dessin : PC - Imprimerie Grenier

INDECOSA-CGT : un outil efficace pour le syndicat et les élus à l'entreprise

L'association pour l'**IN**formation et la **DE**fense des **CON**sommateurs **S**alariés (INDECOSA-CGT) est une association créée par la **Confédération Générale du Travail**.

INDECOSA-CGT est née en octobre 1979 d'une volonté de la CGT de se doter de moyens nouveaux pour agir dans les domaines de la consommation, de l'environnement et du cadre de vie.

Aujourd'hui, l'association se développe sur tout le territoire et est composée de 85 associations départementales et 280 antennes locales.

Son but est l'information, la formation, la défense des consommateurs (les salariés avec ou sans emploi, les actifs comme les retraités), défense individuelle comme défense collective.

Ouverte à tous les salariés, INDECOSA-CGT est «l'organisation CGT des consommateurs», elle est donc amenée à prendre en compte les problèmes soulevés par les adhérents de la CGT en priorité mais aussi ceux des autres salariés sans distinction.

Ses champs d'intervention sont multiples puisqu'ils concernent toutes les questions qui naissent du rapport hors travail : transport, logement, prix, assurance, achat de biens de consommation, banque, crédit, démarchage à domicile, enseignement, jeux, loteries, justice, vacances, rapports avec les services publics, etc.



INDECOSA CGT 29
Porte E - 1er Etage
Centre Guéthéro - Place des Ecoles
28300 QUIMPERLE
Tél. 02 98 39 38 79
Courriel: indecosa.finistere@orange.fr

Le comité d'entreprise lui-même, sans se substituer à l'employeur, ne peut-il pas intervenir ?

L'aide de l'association INDECOSA-CGT qui a une longue expérience dans le domaine peut être décisive.

Alors oui, voilà une raison de plus de faire vivre INDECOSA-CGT sur le lieu de travail. C'est aussi l'affaire du CE et élus CGT.

Comité d'Entreprise, logement et INDECOSA-CGT

Le Code du Travail prévoit : le Comité est consulté sur l'affectation de la contribution sur les salaires au titre de l'effort de construction, quel qu'en soit l'objet ainsi que sur les conditions de logement des travailleurs étrangers que l'entreprise se propose de recruter selon les modalités prévues à l'article L347-9.

INDECOSA-CGT revendique la modernisation et la réorientation du 1% logement. Cela nécessite que les sommes versées par les employeurs aillent en totalité à la construction de logements et que toutes les entreprises y soient assujetties.

INDECOSA-CGT reçoit dans ses permanences de nombreux salariés à la recherche de logement. N'y a-t-il pas là un champ d'activité, de coopération entre élus des comités d'entreprises et associations INDECOSA-CGT ?

Restauration collective : la qualité n'est pas forcément plus chère !

Beaucoup pensent à tort qu'il est impossible d'allier les deux. En effet, certains produits comme ceux qui sont issus de l'agriculture biologique souffrent d'une image de production de faible quantité et cher. En réalité, lorsque le Bio fait partie d'une démarche globale intégrant des circuits plus courts et une alimentation saine qui privilégie des produits végétaux, son coût reste raisonnable.

De même, lorsque l'on regarde attentivement les coûts liés à la restauration collective, les

frais de gestion représentent souvent la moitié, voire plus, du coût du ticket de repas.

INDECOSA-CGT intervient régulièrement auprès des CE pour défendre une gestion directe de la restauration d'entreprise qui privilégie le développement durable.

Le Bio est une bonne représentation du principe qui préserve l'environnement, le social avec la juste rémunération des producteurs, et garantit un avenir aux générations futures. Pour notre part, il s'agit d'appliquer un commerce équitable de type «Nors-Nord» en s'inspirant du commerce équitable classique «Nord-Sud».

Ce principe privilégie l'approvisionnement de proximité qui permet d'économiser nombre de dépenses intermédiaires (conditionnement des produits, transports, distributeurs). Par ce biais, on apporte un meilleur revenu au producteur tout en assurant un bon rapport qualité prix au consommateur final.

Défense des victimes et accès aux soins pour tous

INDECOSA-CGT s'est dotée depuis près de 6 ans d'un secteur santé, protection des populations :

- Elle défend les victimes de scandale de santé publique comme pour le médiateur où les pratiques PIP.
- Elle effectue les démarches par l'intermédiaire des patients touchés d'erreur médicale où d'infection due à des prises de médicaments (atrogène).
- Elle défend l'égal accès de tous aux soins, le paritarisme hérité de la libération, la sauvegarde de l'hôpital public mais aussi la promotion de la santé par des informations régulières aux usagers.

La santé pour notre association n'est pas simplement liée au traitement de la maladie mais également à la prévention des risques. La souffrance au travail, les problèmes familiaux, le surendettement peuvent être des facteurs de repis sur soi et entraînent des «addictions» plus ou moins graves.

L'information et la défense des consommateurs salariés et usagers est une action qui, bien que traitante des sujets hors contrat de travail, trouve des relais dans l'entreprise, par l'intermédiaire des militants, des élus, du comité d'entreprise.

Le logement, la vie chère, sont des sujets où les militants d'entreprises, les élus, peuvent parallèlement avec INDECOSA-CGT apporter un soutien aux consommateurs salariés pour des actions collectives. La tenue de permanence dans les CE au plus près des salariés doit faciliter l'aide pour la défense individuelle des salariés.

INDECOSA-CGT au coeur de l'entreprise !

Faire de la défense des consommateurs à l'entreprise n'est pas à priori évident (pas de local, pas d'heures de délégation, pas de matériel, pas de subvention).

Pourtant, le lien est approprié, car les salariés y passent plus de la moitié de la journée et peuvent parfois échanger entre collègues. De plus, on ne consomme (en principe) que ce que l'on a dépensé et, par conséquent, la bataille sur les salariés est un enjeu majeur !

Exemple à Paris

Au magasin «Les Galeries Lafayette», la permanence se tient tous les mercredis durant les heures de repas, dans un lieu fréquenté par les salariés qui déjeunent à la cantine. Cette permanence (questions-réponses - dépôt et étude de dossiers) est confortée par la tenue d'une table de presse CGT, UGICT-CGT et INDECOSA-CGT.

Déjà, les salariés peuvent trouver là des réponses à leurs questions, connaître mieux nos interventions et nos campagnes (pétition sur les augmentations de salaires, contre le travail de nuit).

Cet échange entre les salariés et leur organisation de consommateurs perdure depuis des années et enrichit notre rapport aux syndiqués CGT dans un premier temps.

Exemple à Tours

L'année 2007 a vu naître une nouvelle antenne à la CNACTS (caisse vieillesse du régime général de la Sécurité Sociale).

Deux camarades se sont investis pour répondre aux préoccupations des consommateurs salariés sous l'égide du syndicat CGT et avec sa logistique (journal, panneaux, site internet). La permanence, réservée au personnel de l'organisme, a lieu une fois par mois.

L'idée est d'intéresser le personnel au travers de la solution à leur problème de consommateurs, à l'aide que peut apporter la CGT dans la solution de ces dossiers. En 2011, se fût la réouverture de l'association départementale.

Prendre en compte le surendettement sur le lieu de travail doit être une préoccupation des élus et mandataires !

Le surendettement est un mal qui frappe de plus en plus de familles de salariés.

Faibles salaires, précarités, vie chère, accidents de la vie et les causes du glissement vers le surendettement sont multiples.

Trop souvent, la situation de surendettement est prise en charge tardivement à l'extrême limite. Découvrir une telle situation nécessite écoute et attention de notre part.

Le surendettement est difficile à vivre, l'être humain est atteint dans sa dignité et ce n'est pas facile d'en parler autour de soi. Pourtant, l'efficacité nécessite une prise en compte dès les premières difficultés.

Très souvent, la procédure de surendettement pourrait être évitée par des initiatives et actions sur le lieu de travail.

Des pistes sont multiples, si les cas sont nombreux ne faut-il pas être plus offensif pour revendiquer des augmentations de salaires ?

Intervenir auprès de l'employeur, de sociétés de crédits, des organismes de logements, etc.